

Point Fourrages



Calendrier fourrager

Départ en végétation

Epis 5 cm

Début épiaison

Début floraison

floraison

200 – 220 °C
(base janvier)

300 – 350 °C
(base février)

500 – 550 °C
(base février)

700 – 800 °C
(base février)

1000 °C
(base février)

1200 °C
(base février)

Apport d'azote

Mise à l'herbe

Fin du déprimage

Fauche précoce

Foin précoce

Foin moyen



Agro – Météo

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1er janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} février
Avrée	302	215	599
Chateau-Chinon	598	357	514
Clamecy	215	189	598
Dun les Places	598	363	471
Lormes	485	275	567
Luzy	300	253	581
Montigny en Morvan	285	257	575,
Nevers	175	214	603
Prémery	260	253	579

Données météo 23 avril 2023 (source MétéoFrance)

60 à 75 degrés ont été cumulés la semaine dernière selon l'altitude. Ces derniers jours ont été favorables à la pousse. La mise à l'herbe peut se poursuivre dans le haut-Morvan, en continuant le déprimage des parcelles de fauche en cas de disponibilité en herbe insuffisante dans les pâtures.

Dans le reste du département les fauches précoces des méteils et prairies temporaires sont à prévoir dès cette fin de semaine pour maximiser la valeur alimentaire des fourrages, notamment la matière azotée.

Éviter les fauches trop rases pour favoriser un redémarrage rapide de la végétation.

PROagri
POUR VOUS, AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

Des conseillers à votre écoute

Contact bureau Nevers

03 86 93 40 60

elevage@nievre.chambagri.fr



Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

Avec le soutien financier de :





Le choix de récolter précocement ou non ses méteils fourragers dépend des objectifs voulus pour ce fourrage :

Si l'objectif est la récolte d'un fourrage avec un maximum de valeur alimentaire (notamment protéines), alors une récolte précoce est indispensable, c'est-à-dire dès l'atteinte du stade fin montaison des céréales et avant la floraison des légumineuses. Ces fourrages récoltés précocement pourront être utilisés en engraissement pour diminuer la quantité de tourteaux ou alors être associés à du foin pour l'alimentation des animaux d'élevage (vaches allaitantes).

Si à l'inverse, l'objectif est de sécuriser ses stocks fourragers en recherchant du volume, la récolte pourra être un peu plus tardive : on peut alors attendre le stade épiaison des céréales et début floraison des légumineuses. Ces fourrages, moins concentrés en azote et en énergie pourront alors être utilisés en « plat unique » dans les rations d'élevage (génisses de renouvellement par exemple).

D'autres paramètres peuvent être pris en compte, notamment la place du méteil dans la rotation : si une seconde culture est prévue à la suite du méteil (tournesol, maïs, sorgho,...) privilégier une récolte précoce facilitera l'implantation de celle-ci. Idem si une prairie a été implantée simultanément au méteil à l'automne, une fauche précoce facilitera son redémarrage et permettra une seconde exploitation plus rapide.

À retenir : faucher avant d'avoir des épis pour garantir une bonne valeur alimentaire. Les méteils implantés dans un objectif d'amélioration de l'autonomie protéique doivent être récoltés dès cette fin de semaine.

Réussir sa récolte : les méteils peuvent être récoltés sous forme d'ensilage ou d'enrubannage. Dans le cas d'un ensilage, il faut viser une teneur en matière sèche du fourrage comprise entre 30 et 35%. Pour une récolte sous forme d'enrubannage, le taux de matière sèche devra être plus important (45 à 50% au minimum) afin de faciliter la conservation. Dans le cas d'enrubannage tardif, privilégier d'enrubanner à la ferme plutôt qu'au champ afin d'éviter de perforer les films en reposant les bottes fraîchement filmées sur les chaumes.



Pour les lots conduits en pâturage tournant, le calcul des jours d'avance à 650°C cumulés permet de décider du retrait ou non d'un ou de plusieurs paddocks du circuit de pâturage pour les récolter en fauche précoce.

La première étape consiste à mesurer la hauteur d'herbe moyenne de chaque paddock, à laquelle on soustrait ensuite 5 cm, qui correspondent à la hauteur d'herbe en sortie de paddock, pour déterminer la hauteur d'herbe « consommable » par paddock.

La seconde étape consiste à transformer la hauteur d'herbe consommable en quantité de matière sèche disponible pour les animaux. Pour ce faire, on multiplie la hauteur d'herbe « consommable » de chaque paddock par 210 (on considère qu'un cm de hauteur d'herbe = 210 kg de matière sèche par hectare).

On additionne ensuite les quantités de matière sèche disponibles de chaque paddock.

Sachant que la consommation quotidienne en matière sèche d'un couple vache-veau ou d'un taureau est de 17,2 kg de matière sèche, on multiplie cette consommation par le nombre d'animaux constituant le troupeau, pour connaître la consommation quotidienne du lot.

On compare ensuite la quantité de matière sèche disponible par rapport à la consommation quotidienne : l'objectif, à cette saison, est d'avoir 15 jours d'herbe d'avance. Au-delà, on s'expose à du gaspillage.

Si le nombre de jours d'avance est supérieur à 15, il faut soit retirer un voire deux paddocks du circuit de pâturage soit augmenter le nombre d'animaux dans le lot concerné pour redescendre à 15.

Les paddocks retirés du circuit de pâturage devront prioritairement être récoltés en fauche précoce (800°C cumulés) de manière à pouvoir être réintégrés au pâturage dès le début de l'été.